

L'An Deux Mille Vingt-cinq, le quatre février, à neuf heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale s'est réuni en présentiel et en visioconférence à PENESTIN sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT, Présidente.

ETAIENT PRESENT(E)S OU REPRESENTE(E)S : Mmes Gaëlle STRICOT (avec le pouvoir de Sylvie SCULO), Françoise MERRET (avec le pouvoir de Yves BLEUNVEN), MM Jacques MIKUSINSKI (avec le pouvoir de Jean-Louis LE MASLE), Gérard PILLET, Pascal PUISAY, Pierrick LELIEVRE, Alban MOQUET (avec le pouvoir de Dominique LE NINIVEN), Freddy JAHIER (avec le pouvoir de Michel JALU), Noël PAUL.

ETAIENT PRESENT(E)S OU REPRESENTE(E)S EN VISIOCONFERENCE : Mmes Anne-Marie JEGO (avec le pouvoir de Philippe LE RAY), Nadine LE GOFF-CARNEC, Pascale GILLET (jusqu'à 10.30), Nadine LE BOEDDEC, MM Jean GUILLOT, Bernard RYO.

ETAIENT PRESENTS SANS VOIX DELIBERATIVE : MM Christophe BROHAN suppléant de Jacques MIKUSINSKI, Didier GUILLOTIN suppléant de Noël PAUL.

ETAIT PRESENTE EN VISIO SANS VOIX DELIBERATIVE : Mme Gwen GUILLERME suppléante de Alban MOQUET.

ETAIENT ABSENT(E)S ET EXCUSE(E)S : Mmes Laurence DUMAS suppléante de Pascal PUISAY, Claudine PELTIER, Nathalie LE LUHERNE, Sylvie MORVANT suppléante de Sylvie SCULO, Anne LE HENANFF, Christine PENHOUET, Anne JEHANNO suppléante de Michel JALU, MM Lionel JOUNEAU, Claude-Albert LE BRIS suppléant de Lionel JOUNEAU, Alain de CHABANNES suppléant de Gaëlle STRICOT, Fabrice VELY suppléant de Anne-Marie JEGO, Jean-Michel BONHOMME, Ronan LOAS suppléant de Pierrick LELIEVRE, Gérard GICQUEL suppléant de Freddy JAHIER, Philippe JESTIN, Patrick LE GUENNEC suppléant de Philippe JESTIN, Fabien LE GUERNEVE suppléant de Anne LE HENANFF, Pascal LE LIBOUX, Mohamed AZGAG suppléant de Pascal LE LIBOUX.

ETAIENT EGALEMENT ABSENT(E)S ET EXCUSE(E)S : M. Gildas LE BRIS Comptable du service de gestion Comptable de VANNES et Madame Nadine de VETTOR, Conseillère aux décideurs locaux, DDFIP 56.

Ont été adoptées les délibérations à caractère réglementaire suivantes :

DELIBERATION N°2025-01 : PROJET IMMOBILIER SIEGE :

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, décide de/d' :

- *Approuver le maintien du siège du CDG 56 sur le site actuel rue Olivier de Clisson à Vannes, et d'autoriser le lancement des démarches nécessaires à la rénovation pluriannuelle des bâtiments.*
- *Confirmer que les crédits sont inscrits au budget.*

DELIBERATION N°2025- 03 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

La Présidente présente le rapport d'orientation budgétaire.

Sur sa proposition, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire, sur la base du rapport tel que présenté.

DELIBERATION N°2025- 04 : DON EN FAVEUR DE MAYOTTE

Un membre du Conseil d'Administration s'abstient sur ce vote.

Sur proposition de la Présidente, les autres membres du Conseil d'Administration, présents et représentés, après en avoir délibéré, décident de/d' :

- *Approuver ce soutien à la population de Mayotte en faisant un don d'un montant de 1.000 € (mille euros) à la Croix rouge dont le siège social est situé à PARIS ;*
- *Habiliter la Présidente à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.*

DELIBERATION N°2025- 06 : MARQUE EMPLOYEUR DEN.BZH- RECRUTEMENT D'UN STAGIAIRE ASSISTANT CHARGE DE MISSION MARQUE EMPLOYEUR

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, décide de/d' :

- *Approuver le mandat donné au CDG 35 pour gérer le recrutement du stagiaire et signer la convention de stage au nom des CDG bretons ;*
- *Approuver la poursuite du partage des frais afférents à ce recrutement en 4 parts égales ;*
- *Prévoir les crédits nécessaires au budget.*

DELIBERATION N°2025- 07 : MARQUE EMPLOYEUR DEN.BZH – PERENNISATION DE LA DEMARCHE ET DES OUTILS DEN.BZH- RECOURS A UN ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, décide de/d' :

- *Approuver le recours à un AMO pour aider les CDG bretons à optimiser la marque et le portail DEN.bzh ;*
- *Approuver le mandat donné au CDG 35 pour conduire cette consultation préalable à un nouveau groupement de commande ;*
- *Approuver le partage des frais en 4 parts égales ;*
- *Prévoir les crédits nécessaires au budget.*

DELIBERATION N°2025-11 : PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, décide de/d' :

- *Autoriser la Présidente à mandater des dépenses d'investissement dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, jusqu'à l'adoption du budget primitif de 2025 qui reprendra les crédits correspondants,*
- *De dire que les autres dispositions de l'article L.1612-1 du CGCT seront également mises en œuvre en ce qui concerne la section de fonctionnement (plafond limité au montant des crédits budgétés à l'exercice précédent soit le budget primitif 2024) et les dépenses afférentes au remboursement du capital des annuités de la dette venant à échéance avant l'adoption du budget 2025.*

DELIBERATION N°2025-12 : COMPLETUDE D'UN REGIME INDEMNITAIRE RIFSEEP

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, décide de/d' :

- *Adopter, à compter du 4 février 2025, l'évolution du RIFSEEP telle que proposée ;*
- *Prévoir les crédits nécessaires au budget 2025 du Centre de gestion.*

DELIBERATION N°2025-13 : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ACCES AUX SERVICES MEGALIS BRETAGNE 2025-2029

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, décide de/d' :

- *Approuver le renouvellement de la convention de services avec Mégalis Bretagne pour la période allant du 01/01/2025 au 31/12/2029 ;*
- *Autoriser la Présidente à signer la nouvelle convention de services avec MEGALIS BRETAGNE, ainsi que tout avenant et autres documents qui pourraient s'avérer nécessaires ;*
- *Approuver le montant de la contribution relative au bouquet de services numériques à sur la période 2025-2029 (tarification pour un établissement de 50 à 100 agents). Les crédits nécessaires à l'exécution de cette convention seront inscrits au budget primitif 2025.*

DELIBERATION N°2025-14 : COTISATION ANNUELLE 2025 ET CONTRIBUTIONS FINANCIERES AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC INFORMATIQUE (GIP) DES CDG

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, décide d' :

- *Inscrire les dépenses au BP 2025 au titre de la cotisation annuelle et au titre des contributions financières aux applications du GIP.*

DELIBERATION N°2025-15 : AGENT CHARGE DES FONCTIONS D'INSPECTION – CONVENTIONNEMENT CONCLU AVEC LA REGION BRETAGNE

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, décide d' :

- *Autoriser la Présidente à signer la convention avec la Région Bretagne, pour une durée de trois ans à compter de la date de signature.*